

Betriebsleitung:

Deponie Teuftal AG

Salzweid 37
3202 Frauenkappelen

Tel. 031 754 10 54

Fax 031 754 10 55

deponie@teuftal.ch

www.teuftal.ch

Taxes de décharge dès 01.01.2020

Bases légales

- Ordonnance sur les mouvements de déchets (OMD) (01.11.2018)
- Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (Ordonnance sur les déchets, OLED - 01.07.2016)
- Loi sur les déchets du canton de Berne (01.01.2018)
- Ordonnance sur la taxe à la valeur ajoutée (TVA) (01. Janvier 2018)
- Ordonnance relative à la taxe pour l'assainissement des sites contaminés (OTAS) (01. Janvier 2016)

Réserve sur le prix / Facturation

Nos prix comprennent toutes les taxes dues aux divers fonds de déchets cantonaux. Elles comprennent aussi la taxe pour l'assainissement des sites contaminés.

Tous les prix se comprennent TVA exclue.

Nos prix se comprennent sous réserve de tout nouvel impôt, taxe ou redevance dus aux communes, aux cantons ou à la Confédération.

Les taxes de décharge pour les livraisons de clients uniques ou de privés, jusqu'à concurrence de CHF 50.-, seront perçues au comptant.

I Frais de mise en décharge

(Stockage définitivement dans la décharge - Typ C, D et E)

Taxe de décharge

1. Déchets admis dans la décharge de Typ D (Mâchefers)

- | | |
|--|-------------------------|
| a) Mâchefers provenant d'usines d'incinération | prix sur demande |
| b) Mâchefers provenant d'autres usines d'incinération | prix sur demande |
| c) Cendres volantes traitées par lavage acide | prix sur demande |
| d) Matériaux minéraux non combustibles provenant des buttes pare-balles (17 05 91 scd) | CHF 110.00 / t |
| e) Cendres, cendres de bois | prix sur demande |

2. Déchets admis dans la décharge de Typ E (Bio-Réacteur)

Déchets de chantier

- | | |
|--|-----------------------|
| a) Matériaux provenant de sites contaminés (170591 scd, 170592 scd, 170903 ds) | CHF 110.00 / t |
| b) Revêtement de routes contenant du goudron (HAP >250 mg/kg, 17 03 03 ds) | CHF 83.00 / t |
| c) Revêtement de routes contenant du goudron, matériaux de fraisage (HAP > | CHF 78.00 / t |
| d) Revêtement de routes contaminé | CHF 83.00 / t |
| e) Déchets constitués à plus de 95% de matières minérales | CHF 76.00 / t |

f) Fraction fine provenant du triage des déchets de chantier (19 12 96 sc)	CHF 69.00 / t
g) Matériaux d'isolation non combustibles (Flumroc, Isover, etc. COT max 5%)	CHF 151.00 / t
h) Déchets de chantier non combustibles en matériaux composites	CHF 136.00 / t
i) Terre avec hydrocarbures (seulement site d'accident)	CHF 116.00 / t
k) Déchets spéciaux avec autorisation particulière	prix sur demande

Déchets provenant des industries, des arts et métiers ainsi que divers

a) Déchets non combustibles des industries, COT max 5%	CHF 141.00 / t
b) Autres déchets pour la décharge - Typ E	CHF 226.00 / t
c) Boues de désableurs de STEP (19 08 02, COT max 5%)	CHF 86.00 / t
d) Amiante (17 06 05 ds)	CHF 676.00 / t
e) Cendres d'incinération de boues de STEP (selon OLED, Annexe 5, 5.2)	CHF 86.00 / t
f) Déchets d'incendie (20 03 98)	CHF 151.00 / t
g) Déchets de Fonderie	CHF 116.00 / t
h) Résidus de catastrophes	prix sur demande
i) Déchets de démolition de fours	CHF 141.00 / t
j) Boues liquides de la place de lavage (dans les Bennes)	CHF 123.00 / t
k) Déchets avec autorisation particulière	prix sur demande

3. Déchets admis dans la décharge de Typ C

(décharge contrôlée pour résidus stabilisés)

a) Déchets permis de stocker dans la décharge - Typ C (selon OLED, Annexe 5, 3)	prix sur demande
b) Matériaux provenant de sites contaminés (170591 scd, 170592 scd, 170903 ds) Rabais de quantité pour livraisons >1'000 t	CHF 110.00 / t
c) Déchets de démolition de fours	CHF 141.00 / t

II Frais de traitement

(Traitement dans des installations extérieur)

Déchets à traités

a) Résidus du balayage des routes (20 03 03)	CHF 183.00 / t
b) Boues liquides des dépotoirs de routes, Code 20 03 06 ds des véhicules d'aspiration conventionnelles	CHF 118.00 / t
c) Boues liquides des dépotoirs de routes, Code 19 02 05 ds des véhicules d'aspiration recyclage avec floculant	CHF 206.00 / t
d) Boues liquides des dépotoirs de routes, Code 20 03 06 ds des véhicules d'aspiration recyclage, fraction grossière sans floculant	CHF 206.00 / t
e) Boues déshydratées des dépotoirs de routes (asséché - 20 03 06 ds) Asséché des systèmes de drainage	CHF 183.00 / t
f) Boues déshydratées des dépotoirs de routes (boueux - 20 03 06 ds)	CHF 226.00 / t
g) Boues liquides, Boues liquides de la place de lavage (02 01 01 / 13 08 99, COT max 5%)	CHF 142.00 / t